

Toujours bénévole mais désormais confiné ?

Thierry Le Roy

Peut-on faire un salon d'été avec des artistes professionnels et une organisation toute bénévole ?

C'est le défi qu'ont relevé, dans les années soixante-dix d'abord, des artistes venus alors s'établir à Saint-Antonin, peut-être attirés par des prédécesseurs illustres ou par la proximité de la collection Brache - Bonnefoi, cette collection d'art moderne qui était installée depuis les années cinquante-60 à l'abbaye de Beaulieu. Assez vite, leur salon a été porté par la Société des Amis du vieux Saint-Antonin et ses organisateurs-commissaires bénévoles, Jean et Suzanne Spénale, Geneviève et Joël Rouet, et, depuis 2017, Mathilde Amilhat, chacun avec sa marque, en dernier lieu l'accent mis sur les « Cheminements d'artistes ».

Le fil conducteur de cet engagement associatif, comme de l'aide financière apportée par la commune, le département et la région (mais ce sont nos seules subventions), c'est la volonté d'apporter un soutien aux artistes locaux, et, comme le dit Jean-Pierre

Fractale de lumière
sculpture de Jean
Suzanne, 2017, Acier
corte» et acier inoxydable

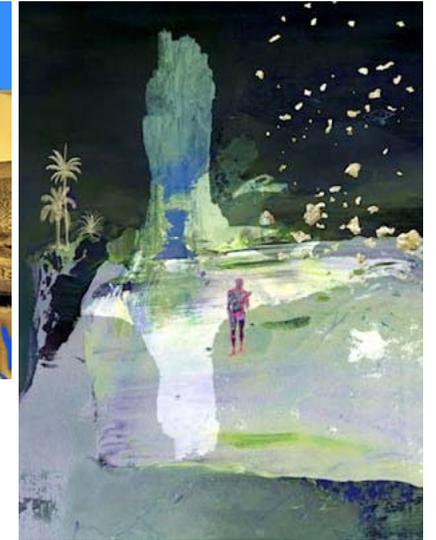


Colle dans l'éditorial du prochain catalogue, une « reconnaissance au sein d'une communauté à l'écart des courants esthétiques strictement urbains ».

Selon les années, le nombre de peintres et de sculpteurs accueillis a pu varier (entre 15 et 40), comme celui des œuvres (entre 100 et 200), et celui des visiteurs (entre 3000 et 6000). Mais toujours des artistes professionnels reconnus, établis dans la région, au départ pour privilégier des ateliers situés à



- En haut Christian Clausier *Africa sable* - Photographie - Oeuvre unique - 75 x 113 cm
- A droite : Sébastien Grenier *Wildman XLIX* - Impression digitale (38 x 50 cm)



proximité. Et avec, pour lieu de ralliement, l'ancien couvent des Génovéfains, c'est-à-dire la mairie mettant ses locaux à disposition.

Et toujours un travail lourd pour les bénévoles de l'association, associés aux tâches de l'accrochage ou du vernissage, mais surtout pour celui ou celle qui assume les fonctions de commissaire, le contact avec les artistes.

C'est ce qui nous a fait opter, pour le salon 2020 quand nous a été posée la question de la relève, pour des concours toujours compétents et bénévoles mais davantage pluriels. ■

Thierry Le Roy

► [ART] [SALON]

43e salon de Saint-Antonin, 17 juillet-16 août 2020

29 artistes, peintres et sculpteurs, de Saint-Antonin et de la région. Dont une douzaine identifiés avec l'aide de la galerie de vente en ligne Kazoart, qui a bien voulu nous communiquer les noms de ses artistes installés dans la région ; et autant d'artistes des environs de Saint-Antonin approchés grâce à Jean Suzanne, qui a bien voulu mettre sa notoriété et son bénévolat au service de ce salon. Et, pour le choix des artistes retenus, le concours d'un philosophe ami des arts et de Saint-Antonin, et celui d'un ancien administrateur de Beaulieu du temps de Geneviève Bonnefoi, Jean-Pierre Colle

- Des dates fixées dans l'incertitude du « confinement » : vernissage, en présence des artistes, le 17 juillet, à 18 heures. Accrochage des œuvres – en principe, 3 à 5 par artiste, avec une place réservée à celles de Jean Suzanne dans la salle du Prieur Mage et place Pomiès – à partir du 13 juillet. Retrait des œuvres le 17 août

- Horaires d'ouverture : tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30

- Avec l'aide de l'Office du tourisme, qui recueillera les inscriptions (attention, places limitées!), trois visites guidées sont prévues, les jeudis 30 juillet, 6 et 13 août, à 11 heures, par les soins d'une étudiante en médiation culturelle, Agathe Lapeyre.

- Ventes : le salon perçoit 15 % sur les ventes, comme les années précédentes. On demande aux artistes d'adhérer à l'association, et 20 euros de droits d'inscription (gratuité pour les artistes résidant à Saint-Antonin)

- Le catalogue sera proposé pour 7 euros, et accessible sur notre site Internet, même si le confinement imposait l'annulation, sous forme d'une visite virtuelle. **Si en revanche le salon peut être maintenu**, il faudra au moins s'attendre à respecter les « gestes-barrières » et à un plafonnement contrôlé du nombre des visiteurs simultanés (mais l'accès demeurera gratuit).